



Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

Compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2025 19h

Présents : F. de Magalhães, A. Cros, S. Chadel, P. Bauger, J. Chalier, M. Pantel, F. Fontanier
D. Salsac.

Procuration : A. Rolland à F. de Magalhães

Absents excusés : M. Sadouni, F. Garlaschi

Secrétaire de séance : S. Chadel

Approbation du conseil municipal du 20 janvier 2025

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 8

Rapport d'Information Général (R.I.G.)

• Impact des travaux RN122 sur la commune de Molompize du 15 août au 15 novembre
Sans informations officielles, Mr le Maire a écrit au Préfet et le 20 mars a eu lieu une réunion à la sous-préfecture confirmant les travaux. Une réunion d'informations à destination de la population se tiendra prochainement à Ferrières et à Lusclade.

- 17 et 18 mars une réunion pour le lancement et la concertation d'une mission d'accompagnement au développement du tourisme patrimonial de la commune autour de la figure de St Mary a eu lieu.
- Travaux sur le petit patrimoine, financés à 80 % : rénovation de la fontaine de la Ro, rénovation du four du Ventoux en attente.
- Au camping : Création de 3 emplacements en dur et obtention du label « green premium » (nous sommes les seuls en Auvergne). Changement des chauffe-eau, élagage et plantations ainsi que la mise à plat de l'ancien terrain de tennis. La saison s'annonce compliquée avec la fermeture de la RN122.
- Cérémonies du 19 mars à Lusclade, Valjouze et Ferrières en présence du Souvenir Français et du Président de la F NACA du Cantal.

Rapport 1 : Désignation de 2 représentants à la Grangeoune

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement à la Grangeoune depuis le 1^{er} avril.

Désigner le Maire et Alain Cros 1^{er} adjoint aux travaux et à l'eau comme représentants de la commune au SIAEP de la Grangeoune

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Rapport 2 : Désignation d'un référent pour l'apostille

Désigner Mr le Maire comme référent ainsi que la secrétaire de Mairie

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Rapport 3 : Reconnaissance statutaire des secrétaires de mairie

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 8

Rapport 4 : Présentation des comptes financiers uniques « commune », « eau et assainissement » pour 2024

• Budget principal « commune » 2024

Un report de +81430,99€ pour l'exercice 2024 et +276 141,01€ des années précédentes soit un report total de +352 572€ pour le budget 2025. Notre gestion avec les demandes de subventions nous permet d'avoir un report plus important que lorsque nous avons commencé notre mandat.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	4 655.74			280 796.75		276 141.01
Opérations exercice	123 825.01	100 262.57	297 885.62	402 879.05	421 710.63	503 141.62
Total	128 480.75	100 262.57	297 885.62	683 675.80	421 710.63	779 282.63
Résultats de Clôture	-28 218.18	/		385 790.18	/	357 572.00
Reste à réaliser	0.00	/		0.00	0.00	0.00
Total cumulé	-28 218.18	/		385 790.18	/	357 572.00
Résultat définitif	-28 218.18	/		385 790.18	/	357 572.00

• Budget annexe « eau et assainissement » 2024

Le résultat de clôture d'investissement est de +87 428,75€

Le résultat de clôture de fonctionnement est de +14 847€

Soit un report définitif de 102 275,91€ pour le budget 2025

(Le Maire sort de la salle car il ne peut participer au vote)

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		120 137.50		24 645.37		144 782.87
Opérations exercice	63 149.64	30 440.89	69 018.46	59 220.25	132 168.10	89 661.14
Total	63 149.64	150 578.39	69 018.46	83 865.62	132 168.10	231 444.01
Résultats de Clôture		87 428.75		14 847.16		102 275.91
Reste à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00		
Total cumulé		87 428.75		14 847.16		102 275.91
Résultat définitif		87 428.75		14 847.16		102 275.91

➔ Considérant que ces CFU ont été vus et proposés en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques de St-Flour

Approuver les CFU « commune » et du budget « eau et assainissement » 2024

CFU « commune » pour 2024

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

CFU 'eau et assainissement » pour 2024

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

Affectation des comptes de résultat 2024 au budget principal communal

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Affectation des comptes de résultat 2024 au budget « eau et assainissement »

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Rapport 5 : Présentation des budgets de la commune de Ferrières Saint Mary

• Budget primitif 2025, cadrage général pour le futur

Conserver autant d'autofinancement grâce à la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement

(Division par 2 de la note électrique avec la trame noire et les leds, toujours des devis pour comparer, le rôle important du bénévolat de nos administrés)

La baisse potentielle des dotations de l'État est compensée par les subventions (Région, Département, HTC...)

Le taux d'épargne brut de la commune est de 46 % avec **un autofinancement brut de 361 106€** soit 1 468€/habitants (196€ en moyenne en France en 2023 pour les communes rurales équivalentes).

Le **taux d'endettement est de 0€** comme 10 % des communes en France.

x Investissement 511 589€

Église de St Mary le Cros: 150 00€ dont 50 000€ pour l'étude

Bâtiment de la boulangerie : 70 000€ (rénovation)

Voirie sur le plateau : 60 000€

Chalets : 50 000€ (rénovation cuisines)

Mur de soutènement de l'église de Ferrières : 50 000€

Camping chauffe-eau : 35 600€

Églises (cloches, portes) : 20 000€

Petit patrimoine : 10 000€

➤ Investissement en fonds propres : 361 106€

➤ Département : 36 000€

➤ Région : 33 000€

➤ Dotations : 43 000€

➤ Etat : 38 000€

x Fonctionnement 772 365€

Charges de personnel : 131 000€

Charges générales (énergie, matériel) : 200 000€

Reste à charge : 361 106€ transféré à l'investissement

➤ Investissement de fonctionnement : report de 361 106€ soit 772 365€

➤ Taxes et impôts : 171 000€

➤ Dotations de l'État : 140 000€

➤ Locations 50 000€

➤ Camping : 23 342€

Les recettes 2025 représentent 764 344,73€ dont 357 572€ reportés (+21%),

Les impôts locaux 116 800€

Dotations d'État 138 949€

Prestations de service 84 000€

➔ Vote du budget principal primitif 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

• Budget annexe « eau et assainissement » 2025

Recettes totales : 95 484€

(Sur la facturation 2 nouvelles taxes nationales pour le bassin Loire Bretagne)

Dépenses de fonctionnement : 95 484€

Investissement 145 177,49€

Transfert à la Grangeoune

➔ Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Rapport 7 : Vote des taux de fiscalité locale

Taxe sur le foncier bâti : 42,28% (21,72% part communale et 23,56% part départementale)

Taxe sur le foncier non bâti : 116,05%

Taxe d'habitation : 10,16%

Proposition de maintenir les mêmes taux pour 2025

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Questions diverses

- ☒ Embauche d'un CDD pour les chalets et le camping cet été et d'un CDD de 15 jours maximum pour les fossés, les employés communaux ne parviendront pas à terminer en temps et en heure.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9